



## De l'audace en sécurité à l'escalade (EDPH 1052)

Bac13 2016-2017

Titulaire : Zintz Thierry

Conseillers Techniques (CT) : Cédric Dellicour, Jean-Marc De Laever, Laurent De Wachter,

Informations pratiques

### 1. GENERALITES

#### 1.1. Engagement

Cette activité optionnelle représente, en termes d'investissement pour chaque étudiant, un équivalent de 12 crédits-temps. En sachant qu'un crédit temps correspond à 24h de travail, nous pouvons donc déduire que nous disposons d'un capital d'engagement personnel de 288h pour vous amener vers une pratique autonome et consciente. Soit un peu moins d'un quart d'une année universitaire. Dans ce capital, 60h sont encadrées au sein des cours : audace et escalade. Il reste l'équivalent de 228h de travail en investissement personnel. 51h seront attribués pour le volet « audace en sécurité », 177h le seront pour la partie escalade.

#### 1.2. Support théorique

En ce qui concerne le support de cours d'escalade, nous avons édité un document sur lequel nous nous appuyons pour l'apprentissage des techniques de sécurité. Vous pourrez l'acquérir pour la somme de 25€. A cet effet, nous centraliserons les demandes au cours via un bon de commande. Un syllabus complet, débordant néanmoins du cadre de ce cours est téléchargeable sur le site du Club Alpin Belge. Il a le mérite d'être complet, mais il reste ardu dans sa lecture. Il est cependant un excellent complément d'information à notre cursus de formation.

#### 1.3. Absences et Incapacités

La présence est indispensable, d'autant plus qu'elle est exigée pour l'obtention du brevet CATAGSAE (voir plus loin). Les absences liées à des maladies ou blessures seront donc dûment motivées par CM précis et détaillé. Une absence ne sera acceptée qu'avec un certificat sans sortie autorisée. Le CM sera donné en priorité au titulaire, (Mr Zintz, et en copie aux CT)

---

## 2. VOLET: "AUDACE EN SECURITE"

(Laurent DE WACHTER – [tsd13017@gmail.com](mailto:tsd13017@gmail.com))

### Compétences visées

Intégrer l'importance des consignes de sécurité et la manière dont elles sont énoncées.

Se connaître et être capable de se contrôler dans des situations dites "à risques".

Déceler les sources de dangers environnementaux ; remédier aux éventuels défauts de montage ou de placement de matériel (sécurité passive).

Etre capable d'évaluer le danger et de situer ses limites dans la pratique d'activités audacieuses.

Comprendre les enjeux de la gestion de la peur et du calcul du risque. Différencier l'audace et la témérité.

Acquérir les mécanismes de parades de dangers soit d'objets en mouvement (ex : attraper), soit de l'environnement lors du déplacement de son propre corps (ex : chute).



---

Accessoirement, être capable d'aider ou de parer les mouvements d'une tierce personne d'une manière franche, efficace et adaptée (sécurité active).

## Contenus

Les mises en situations inhabituelles sont le principal mode d'entraînement et de sensibilisation des élèves au module audace en sécurité.

Il y a des situations où l'étudiant pourra évaluer ses réactions lorsqu'il est confronté à des objets/individus mis en mouvement (manipulation d'objets en mouvement et techniques d'aide)

Il y a des situations où l'étudiant pourra évaluer ses réactions lorsqu'il est lui-même confronté à des ateliers inhabituels (gymnastique sécuritive) demandant le contrôle de soi (maîtrise de ses émotions, de l'appréhension ou du stress), la mesure de ses mouvements, l'évaluation du risque, la recherche du geste juste efficace et économique...

Il y a des situations plus communes de montage de matériels et de manutention d'objets qui permettront d'attirer l'attention sur les principaux dangers relatifs à l'utilisation de matériel et d'engins.

## Modalités d'enseignement-apprentissage

La base est une pédagogie différenciée, où l'élève pourra progresser à son rythme, être valorisé à la hauteur de son engagement et moins de ses résultats.

La démarche sera de type globale. Par définition, l'étudiant sera immergé dans une situation à laquelle il doit s'adapter. Les tentatives de résolution de problème par essais - erreur (empirisme) aideront l'enseignant à induire l'approche réflexive et théoriques de ces situations. Calcul du risque, anticipation des réchappes...

L'étudiant est invité à découvrir la tâche-problème :

- d'une manière progressive, non compétitive et adaptée à son niveau

- dans un milieu aménagé de manière à pouvoir contrôler d'une façon optimale le risque réel de blessure

La compétition sera bannie. L'enseignant tâchera par contre de relancer les plus doués en les invitant à chercher des solutions à de nouvelles tâches-problèmes. La créativité sera valorisée.

## Modalités d'évaluation

Evaluation continue sur le Savoir-être et le Savoir-Faire : une évaluation continue sur l'engagement positif dans la tâche, la coopération, le respect des autres et de soi (intégrité, sommeil...) et le sérieux sera réalisée. Une observation de l'engagement physique dans la tâche et la recherche du dépassement de soi sera omniprésente. Un avis de profil qualitatif sera transmis aux titulaires et autres conseillers techniques pour toute bonne fin utile à la délibération.

## 2.5. CALENDRIER du volet « Audace »

Les lundi 10, 17, 24 octobre et le lundi 7 novembre. De 9h à 11h pour le groupe A. De 11h à 13h pour le groupe B.

Pas de cours le lundi 31 octobre

## **3. VOLET ESCALADE**



---

(Cédric DELLICOUR – Jean-Marc DE LAEVER - [info@entrecielterre.be](mailto:info@entrecielterre.be))

### 3.1. Compétences visées

3.1.1. **Acquérir une pratique personnelle autonome** aussi bien en salle qu'en falaise. Ceci sous-tend l'apprentissage et la maîtrise des techniques de sécurité ainsi que d'acquérir une aisance gestuelle et un niveau d'escalade minimum équivalent à une difficulté en salle, de 5B pour les filles et de 5C pour les garçons.

3.1.2. **Etre capable d'enseigner l'initiation de la pratique de l'escalade** en structure artificielle, en proposant les progressions et jeux adaptés pour répondre aux objectifs fixés. Les compétences certifiées au terme de ce volet de formation relèvent du niveau CATAGSAE 1 (Certificat d'Aptitude Technique et d'Animation d'un Groupe en Structure Artificielle d'Escalade). Cette compétence est reconnue par la fédération CAB moyennant l'obtention d'un titre pédagogique officiel. Il ne sera donc valide qu'à l'obtention de votre diplôme. Le brevet CATAGSAE 1 a une validité de 4 ans. Il doit donc être revalidé avec une remise à niveau.

3.1.3. **Etre capable de réussir l'épreuve certificative de l'ANIMATEUR SAE (salle) organisé par la Fédération(CAB) selon le nouveau paysage des formations de cadre.**

3.1.4. Etre capable de poursuivre sa formation en s'impliquant dans la formation ANIMATEUR SNE dispensée par les Clubs fédérés à la Fédération. Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet, contactez l'Asbl ENTRE CIEL ET TERRE

### 3.2. Apports et investissements personnels dans la formation

Sur le plan financier :

**Matériel personnel minimum** : une paire de chaussons, un baudrier, un système d'assurance. Quelques mousquetons et une double « perso » ne sont pas superflus. Ils restent néanmoins facultatifs. Ne rien acheter avant qu'on vous conseille (premier cours d'escalade).

**Frais d'accès à la salle pour les entraînements complémentaires.** A ce sujet le Complexe Sportif de Blocry appliquera un tarif préférentiel pour les étudiants engagés dans l'option « escalade » de la FSM, soit un abonnement du 26 septembre 2016 au 15 mai 2017 pour **130.70 €**. Il n'y aura aucune réduction de ce tarif, ni même un report de période, pour les abonnements pris au-delà du 1 octobre.

**Accès aux falaises.** Si vous n'êtes pas affilié au Club Alpin Belge l'accès aux deux journées prévues en falaise s'élèvera à 20€/personne.

**Transfert vers les falaises.** Nous préconisons le covoiturage. Il est probable que nous puissions disposer des camionnettes du Services des Sports. Dans tous les cas, les frais de covoiturage seront répartis sur l'ensemble des étudiants. Nous prévoyons un montant forfaitaire de **10€étudiant**.

**Frais administratifs** liés à la gestion du brevet CATAGSAE (quote-part exigée par le CAB), soit **30€étudiant**.

**Support technique.** L'Asbl Entre Ciel et Terre a édité un document technique qu'elle met en vente au prix de **25€** pour les étudiants. Ce document rassemble toutes les techniques qui seront vues au cours. Il vous est possible de le commander avec le talon ci-joint en fin de dossier. De plus, un support écrit vous sera fourni avec le brevet Catagsae.

### 3.3. Calendrier

#### 3.3.1 Dispositions particulières :



**Accueil & Premier cours** : Accueil de tous les étudiants le **lundi 19 septembre à 9h dans la salle d'escalade**. Ensuite démarrage du premier cours d'escalade jusqu'à 13h, par demi groupe. ATTENTION Cet horaire n'est valable qu'une seule fois à l'escalade. Les semaines suivantes l'horaire des cours d'escalade seront :

Groupe A de 8h à 10h au premier quadri  
Groupe B de 10h à 12h au premier quadri

Groupe A de 10h à 12h au second quadrimestre  
Groupe B de 8h à 10h au second quadrimestre

### 3.3.2. Calendrier en salle

Lundi 19, 24 septembre et 3 octobre ; 14, 21, 28 novembre ; 5, 12 décembre = 1<sup>er</sup> quadri.  
Lundi 6, 13, 20 février ; 6 mars

### 3.3.3. Sorties en falaise :

Les infos pratiques à ce sujet seront communiquées en temps voulu. Les journées seront maintenues, même si les conditions météo ne sont pas remplies pour nous permettre de sortir en falaise. Dans ce cas, nous irons grimper dans une autre salle. Aucun supplément financier ne sera demandé. Les sommes perçues pour l'accès en falaise devraient couvrir les frais d'accès à la salle. Deux sorties sont prévues par groupe les lundis **de 8h à 16h** :

**Lundi 13 mars : sortie falaise Groupe B**  
**Lundi 20 mars : sortie falaise Groupe A**

**Lundi 27 mars : sortie falaise Groupe B**  
**Lundi 24 avril : sortie falaise Groupe A**

### 3.3.4. Examens :

**Lundi 8 mai à 8h à 16h** : Test CATAGSAE suivi du TEST PRATIQUE de sécurité final.  
**Lundi 15 mai de 8h30 à 13h30** : Test de niveau (difficulté)  
**Lundi 15 mai** : 15h Test écrit sécurité (détails d'auditoire plus tard)  
**Présentation des travaux oraux. Jour et horaire de passage à définir**

### 3.3.5. Seconde session :

A définir avec les conseillers techniques. Samedi 24 août.



### 3.4. Travail écrit : exigences, critères d'évaluation et délais

Critères d'évaluation pour le travail écrit :

- 3.4.0. **Sujet** : Une liste non exhaustive des sujets vous sera présentée au premier cours d'escalade.
- 3.4.1. **Réalisation** : Ce travail doit être réalisé à deux (et un seul groupe de trois si groupe impair) en référence à l'esprit d'une cordée. Chacune des parties doit être équitablement représentée.
- 3.4.2. **Délais** : le choix des sujets traités doit nous parvenir le 5 décembre 2016, au plus tard, sur feuille A4, dactylographié, portant vos noms, prénoms, adresses ainsi qu'un commentaire succinct sur l'orientation de votre travail. Ces documents seront remis uniquement en main propre, soit à Cédric Dellicour, soit à Jean-Marc De Laever
- 3.4.3. **Recevabilité** : Chaque projet sera examiné et soumis à un avis de recevabilité. Tous les sujets devront être différents. Aucun doublon ne sera admis. Les premiers sujets rentrés seront prioritaires. En cas de refus, une demande d'information complémentaire sur l'orientation du sujet traité sera exigée. Si aucune information ne peut être apportée sur la pertinence du travail souhaité, les étudiants concernés se verront contraints de changer de sujet.
- 3.4.4. **Format du dossier** : Les sujets seront traités sous Power Point en vue d'accompagner un exposé d'une durée maximale de 15 minutes suivi de 15 minutes de question/réponse. Les horaires de passage seront communiqués ultérieurement.
- 3.4.5. **Critère d'évaluation - Pondération** : Le jury sera composé du titulaire de la formation, Thierry Zintz, et d'un conseiller technique. Ils donneront chacun une appréciation fondée sur les critères répertoriés ci-dessous. La note finale sera la moyenne des trois appréciations.
- 3.4.6. **Critères d'évaluation sur le travail** :
- Construction logique de l'exposé.
  - Pertinence des réponses apportées<sup>1</sup>.
  - Suite logique entre les chapitres.
  - Apport **précis, original et personnel** des connaissances.
  - Logique de la présentation.
  - Pertinence de la revue de la littérature (mise à jour, sélection des articles de référence dans le domaine, lecture, analyse et synthèse critique de la littérature<sup>2</sup>).
  - Précision et systématique des références bibliographies.
  - Fiabilité des sources et des données.
  - Justesse du langage, du style et de l'orthographe.
  - Clarté des illustrations.
  - Pertinence de vos conclusions et avis personnel
  - Créativité, originalité, rigueur.

L'utilisation des données du Web est autorisée. Dans quel cas, la bibliographie doit obligatoirement spécifier l'adresse de la page mère de toute organisation, l'adresse de la sous page consultée et la date de consultation. Le plagiat est strictement défendu et sera considéré comme une fraude à l'examen.

### 3.5. Test CATAGSAE 1 et Epreuves FINALES

<sup>1</sup> Tout l'art dans ce travail sera de pouvoir chercher l'information pertinente, la rassembler et la confronter pour, enfin, la résumer. En soi, que pouvez-vous apporter dans la compréhension du problème posé ?

<sup>2</sup> Contrairement à l'opinion erronément répandue, un travail universitaire consiste à démontrer avec précision et objectivité que l'on a consulté de nombreuses sources pertinentes... et non pas à faire croire que l'on a inventé soi-même la technique ou l'information. Dès lors, les citations sont notées en italique et entre guillemets et les références précises indiquées, afin que le lecteur puisse consulter lui-même la source.



### 3.5.1. Le test FINAL du mois de mai consistera :

- En un test pratique de difficulté, consistant à réaliser l'ascension de deux voies, en « premier de cordée ». La première sera d'une difficulté de 5a+ pour les filles et de 5b+ pour les garçons. Réussir cette voie vous octroie 25/50 et vous ouvre l'accès à la deuxième voie en 6A pour les filles, 6B pour les garçons. Si vous raté au première essai la première voie, vous avez un second essai dans la même voie. La réussite de la deuxième voie vous octroie 50/50. A partir d'une certaine prise, plus vous irez loin dans cette voie, plus vous aurez des points. Ces voies seront construites **deux jours avant la date de l'examen**. Il vous sera donc loisible de les travailler avant l'épreuve décisive, mais jamais en premier de cordée.
- En une épreuve technique « standardisé » en déans le temps imparti, en vue de l'obtention du brevet CATAGSAE 1.
- En une épreuve technique de sécurité hors champs de compétence Catagsae, reprenant toutes les techniques sécuritaires abordées au cours.
- En une épreuve écrite sur les techniques de sécurité. Celle-ci est subdivisée en deux épreuves. L'une en vue de l'obtention du brevet CATAGSAE, l'autre dans le cadre la Mineure.
- En l'évaluation de votre exposé Power Point.

### 3.6. Evaluation : répartition des points dans les différentes épreuves.

Epreuves	Attribution
<b>Volet Escalade (CD, JMD)</b>	<b><u>/190</u></b>
2.3. Epreuve physique de niveau	/50
2.4. Epreuve pratique sécurité Catagsae	/20
2.5. Epreuve pratique sécurité hors Catagsae	/40
2.6. Epreuve écrite Catagsae	/10
2.7. Epreuve écrite hors Catagsae	/30
2.6. Présentation oral des travaux power point (moyenne du jury)	/40
<b>TOTAL DE L'ACTIVITE</b>	<b><u>/190</u></b>
<b>COTE FINALE</b>	<b><u>/20</u></b>

### 3.7 Disposition particulière

**Une cote inférieure ou égale à 9/20, dans un des tests pratiques (de niveau ou en sécurité), est reportée directement en note finale. Autrement dit, il est indispensable de réussir ces deux tests pratiques.**



### 3.8 Centralisation des frais d'organisation

**L'Asbl Entre Ciel et Terre** centralisera les frais d'organisation des sorties en falaise ainsi que les frais administratifs du brevet de cette session académique 2016-2017. **Le montant forfaitaire de 60 € sera à verser au plus tard avant le 13 mars 2017 (AVANT LES SORTIES EN FALAISES !)** au compte 310-0649133-95 de l'Asbl Entre Ciel et Terre avec en mention :

« Nom + prénom + BAC13/ 16-17 »

### 3.9 Administration du brevet CATAGSAE

**Le formulaire annexé doit nous être rendu dûment complété avant le 7 novembre 2017.**

### 3.10. Contenu de la formation

- Jeux d'échauffement
- Mise en place du baudrier
- Nœud d'encordement
- Technique d'assurage
- Jeux et techniques d'escalade
- Méthodologie spécifique
- Les rappels contre-assuré et auto-assuré
- Mise en relais simplifié. Importance de la chaîne d'assurage, du point de renvoi
- Remontée sur corde fixe
- Escalade en tête
- Exercices techniques combinés
- Utilisation du Réverso auto-bloquant
- Passage tête à moulinette et réchappe sur broche
- Mise en relais spécifique falaise
- Déblocage du Réverso bloqué
- Première intervention
- Transfert en falaise



---

## FORMULAIRE ADMINISTRATIF BAC13 2016-2017

NOM :

PRENOM :

Adresse domicile:

Code postal :

LOCALITE :

Date de naissance :

N°téléphone :





## Calendrier général et échéances 2016-2017

Dates	Détails
Lundi 19 septembre	Accueil 9h à la salle d'escalade + premier cours d'escalade
Escalade : Lundi 26 septembre, Lundi 3 octobre, Lundi 14, 21 et 28 novembre Lundi 5, 12 décembre	Escalade en salle : Groupe A de 8h à 10h Escalade en salle : Groupe B de 10h à 12h
Audace en G3 Lundi 10, 17, 24 octobre Lundi 7 novembre	Groupe A : de 9h à 11h Groupe B de 11h à 13h
Lundi 5 décembre	Echéance : Remettre le choix de votre thème de travail écrit. Attention aux modalités pratiques !!
lundi 6, 13 et 20 Février Lundi 6 mars	<b>!! Les groupes changent d'horaires !!</b> Escalade en salle: Groupe B de 8h à 10h Escalade en salle: Groupe A de 10h à 12h
Lundi 13 mars	Dernier délais pour le versement des frais de fonctionnement : 60€ à verser sur le compte BE76 3100 6591 3395 avec en mention « nom+ prénom + Bac13 2013-2014 »
Lundi 13 mars	<u>Sortie falaise</u> avec le Groupe B de 8h à 16h
Lundi 20 mars	<u>Sortie falaise</u> avec le Groupe A de 8h à 16h
Lundi 27 mars	<u>Sortie falaise</u> avec le Groupe B de 8h à 16h
Lundi 24 avril	<u>Sortie falaise</u> avec le Groupe A de 8h à 16h
Lundi 8 mai	Test pratique de sécurité de 8h à 16h. Horaire à définir
Lundi 15 mai	Test de difficulté de 8h à 13h
Lundi 15 mai	Test de sécurité écrit 15h (auditoire et horaire à préciser)
A définir	Présentation des travaux de juin et seconde session